



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir

Lidostrasse 6
CH-6006 Luzern
+41 41 370 82 06
info@swissshooting.ch



Dispositions d'exécution pour les tours préliminaires du Championnat suisse de groupes 300m (CSG-300)

Edition 2015 - Page 1

Doc.-N° 3.50.04 f

La Division fusil 300m édicte pour les tours préliminaires du Championnat suisse de groupes 300m (CSG-300) les dispositions d'exécution (DE) suivantes:

1. Bases

- 1.1 Règlement du Championnat suisse de groupes 300m (CSG-300; Doc.-N° 3.50.01) du 22 août 2014
- 1.2 Règles du tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST; Doc.-N° 2.10)
- 1.3 DE relatives au droit de participation de ressortissants étrangers aux compétitions de la FST (Doc.-N° 2.18.01)
- 1.4 Catalogue des moyens auxiliaires autorisés par le DDPS (Ccomp S et P, Form. 27.132)

2. Questions administratives

Les feuilles de stand de groupes des tours préliminaires sont à commander en une seule fois par chaque SCT auprès de la centrale d'annonce CSG-300:

Thomas Scherer, Wilenstrasse 128, 8832 Wilen

Tel. 043 888 97 11 Mobile 079 542 99 78 E-mail: scherer@webforce.ch

3. Contrôle des compétitions

Aux tours préliminaires, le contrôle des compétitions incombe aux SCT, qui édictent les dispositions appropriées. Seule un contrôle fiable garantit l'application correcte des règlements et prescriptions.

4. Annonces

L'annonce des groupes qualifiés pour les tours principaux incombe aux responsables des SCT au moyen de la formule adéquate (Doc.-N° 3.50.10). Celle-ci est à transmettre électroniquement à la centrale d'annonce CSG-300 (E-mail: scherer@webforce.ch). Seules les formules dûment remplies seront prises en considération.

Délai d'annonce: le 1 juin 2015, 12h00, au plus tard

5. En particulier

En cas de problèmes, d'urgences ou d'autres questions, le préposé CSG-300 est à votre disposition par téléphone au 079 542 99 78.

6. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent tous les documents antérieurs, notamment les DE pour les tours préliminaires du CSG-300 de la saison 2014;
- ont été approuvées par la Division fusil 300m le 16 décembre 2014;
- entrent immédiatement en vigueur.

FEDERATION SPORTIVE SUISSE DE TIR

Le chef de la Division

Le préposé

Fusil 300m

CSG-300

Walter Brändli

Thomas Scherer